



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 17 du 07 décembre 2022

PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 10 & 11 décembre 2022

- MARLHIN Alexandre (06.19.30.88.17). Merci de contacter, à partir du samedi matin, la personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, **et non votre désignateur.**

INFORMATION AUX CLUBS « ARRÊTÉS MUNICIPAUX - ANNULLATION DE RENCONTRE - CHANGEMENT DE DATE, D'HORAIRE OU DE STADE »

La Commission Départementale en Arbitrage rappelle à tous les clubs, que lorsqu'il y a un Arrêté Municipal, ou qu'une rencontre est annulée (pour quel que soit la raison), un changement de date, d'horaire ou de stade : **Vous devez prévenir OBLIGATOIREMENT appeler par téléphone l'arbitre** ou bien appeler la permanence arbitrale du week-end si celui-ci n'est pas joignable. **Mais en aucun cas vous ne devez lui envoyer un sms ou un mail.**

Merci d'en prendre note.

LES NUMÉROS DE TELEPHONES DES ARBITRES ONT ETE ENVOYÉS PAR MAIL A TOUS LES CLUBS SUR LEUR BOÎTE MAIL OFFICIELLE.

INFORMATION POUR TOUTE ABSENCE

Nous vous rappelons que toute absence (quelque se soit le motif), doit être justifiée par un document (Certificat Médical, Arrêt de Travail, Justificatif Professionnel, etc...) sans cela, nous appliquerons le règlement intérieur .

FORMATION DES ARBITRES-ASSISTANTS AGREES LIGUE ET DISTRICT

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres-assistants agréés Ligue et District aura lieu le samedi 17 décembre 2022 à GUILHERAND-GRANGES. Rendez-vous à 8h15 précises (stade des Combes). La réunion prendra fin à 13h30.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi que le matériel prise de note. La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est **OBLIGATOIRE**.

Par ailleurs, tous les arbitres centraux qui manifestent un intérêt pour la fonction d'arbitre-assistant peuvent assister à cette matinée de formation.

Ordre du jour :

- Atelier technique et physique
- Point technique (signalisation, vidéo DTA...)
- Questionnaire des connaissances théoriques (Q.C.M.)
- Parole aux arbitres assistants

LISTE DES ARBITRES ASSISTANTS CONVOQUES

NOM	PRENOM	CATEGORIE ARBITRE
AIT BTAL	NAJIM	District Assistant 1
AROUI	HAMOUDA	District Assistant 1
BENDJEDDA	HAKIM	District Assistant 1
EL HADDIOUI	JALAL	District Assistant 1
GALOYAN	ARTHUR	District Assistant 1
GRASSET	GUILLAUME	District Assistant 1
MONTAGNON	NOEMIE	District Assistant 1
PARTAMIAN	REMI	District Assistant 1
RODRIGUES DE OLIVEIRA	JAO	District Assistant 1
SABOUR	AZEDDINE	District Assistant 1
ABACHKIA	SABER	District Assistant 2
ACARDY	NOEMIE	District Assistant 2
ASTIER	ANTOINE	District Assistant 2
BOURDEUX	CLEMENT	District Assistant 2
BUTLER	SYLVAIN	District Assistant 2
CHABBAT	MAURICE	District Assistant 2
CHAZALON	EMILIEN	District Assistant 2
DUBOIS	MICHAEL	District Assistant 2
LOMBARD	LOIC	District Assistant 2
LYVER	SEBASTIEN	District Assistant 2
MILHES	NICOLAS	District Assistant 2
MORET	JAMES	District Assistant 2
PERDRIOLE	RAPHAEL	District Assistant 2
ROUBI	FREDERIC	District Assistant 2

FRAIS D'ARBITRAGE RENCONTRE ORGANISÉES PAR LA LIGUE (ADULTES & JEUNES)

Nous vous rappelons que les frais d'arbitrage pour toutes les rencontres organisées par la Ligue AURA sont réglés par la Ligue et non par le club recevant. Vous devez donc envoyer un R.I.B à la Ligue service « comptabilité » pour cela.

FRAIS D'ARBITRAGE DES RENCONTRES U 18 FÉMININES INTER-DISTRICT

Nous vous informons que les frais d'arbitrage pour les rencontres U18 Féminines Inter-District sont à partager entre les deux clubs. Donc il faut faire deux notes de frais (Frais kilométriques + Frais d'équipement soit 26 € le tout divisé en deux)

Nous vous informons aussi que le temps réglementaire est de 40' X 2 = 80'

RAPPORT D'OBSERVATION (ADULTES & JEUNES)

Nous vous rappelons que depuis plusieurs saisons, tous les rapports d'observations sont envoyés sur votre espace personnel (Portail Officiels) et non sur votre boîte mail.

« INDISPONIBILITES »

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale, pensez à déposer votre indisponibilité minimum **15 jours avant** celle-ci, et surtout de bien la déposer **le vendredi avant 14 h 00 dernier délai**.

ATTENTION DE BIEN COCHER LES CASES LIGUE ET DISTRICT.

Pour tout manquement à cette nouvelle règle, il sera appliqué le règlement intérieur.

« RAPPORT DISCIPLINAIRE »

Nous vous rappelons, que tous vos rapport doivent se faire **UNIQUEMENT** sur votre **« Portail officiels »**. Que ce soit suite à un carton rouge, suite à des incidents d'après match ou que soit un carton rouge suite à deux avertissements.

Pensez à prendre une photo de votre feuille de match par précaution.

Celui-ci doit être effectué dans les **48 heures** qui ont suivi votre rencontre.

AGENDA PROVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2022/2023

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCÈS VERBAUX et ARBITRAGE

DECEMBRE 2022

- Samedi 17 décembre :

Formation continue des arbitres assistants agréés Ligue et District

JANVIER 2023

- Samedi 21 janvier :

Formation continue des arbitres classés D1 et D2 (journée)

- Samedi 28 janvier :

Dernière séance de rattrapage du test TAISA (matinée)

FEVRIER 2023

- Vendredi 10 février :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18 (matinée)

MARS 2023

- Samedi 4 mars :

Formation continue des arbitres classés D3 (matinée)

- Samedi 18 mars :

Formation continue des arbitres classés D4 (matinée)

AVRIL 2023

- Samedi 8 avril :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18 (matinée)

- Samedi 29 avril :

Formation continue des arbitres adultes et jeunes toutes catégories (matinée)

MAI 2023

- Vendredi 12 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

FORMATIONS INITIALES EN ARBITRAGE

Nous avons le plaisir de vous communiquer les dates des deux dernières formations pour les candidats arbitres adultes et jeunes (saison 2022/2023) :

FORMATION CANDIDATS ARBITRES ADULTES (+ de 23 ans) :

Vendredi 06 janvier 2023 (séance N°1 et 2 – journée)

Samedi 07 janvier 2023 (séance N°3 et 4 – journée)

Samedi 14 janvier 2023 (séance N°5 et 6 – journée)

Vendredi 20 janvier 2023 (séance N°7 – Soirée)

Inscriptions : INSCRIPTIONS FORMATIONS CANDIDATS ARBITRES

FORMATION CANDIDATS ARBITRES JEUNES (- de 23 ans) :

Du Lundi 06 février 2023 au Jeudi 09 février 2023 (séance 1 à 6)

Samedi 11 février 2023 (séance 7 – matinée)

Inscriptions : INSCRIPTIONS FORMATIONS CANDIDATS ARBITRES

VOS CONTACTS :

Administratif : Service Formation LauRAFoot : 04 72 15 30 21 – formations@laurafoot.fff.fr

Technique : Roland VIALLET (CTDA) : 06 15 60 01 54 – rviallet@drome-ardeche.fff.fr

COURRIERS DES ARBITRES

- **JOHANNARD Loris** : Courriel nous adressant un Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 05/12/2022. Prompt rétablissement.
- **BERNEZET Vincent** : Courriel nous adressant son Rapport de sa rencontre D 3 du 27/11/2022. Lu et noté.
- **BINAUD Laurent** : Courriel nous adressant un Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 05/12/2022. Prompt rétablissement.
- **JOYEUSAZ Khais** : Courriel nous adressant un Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 02/12/2022. Prompt rétablissement.
- **BOINON Yoann** : Courriel nous informant de son départ de la région fin Janvier 2023 pour raison professionnelle. Lu et noté. Nous ne pouvons que lui souhaiter une bonne réussite dans son nouveau projet et le remercions par avance pour les services rendus à l'arbitrage Drôme Ardéchois.
- **TAULEIGNE Damien** : Courriel nous informant de son absence à la formation continue des D1 & D2 du 21/01/2023 pour raisons personnelles. Lu et noté
- **PARTAMIAN Rémi** : Courriel nous adressant un Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 09/12/2022. Prompt rétablissement.

- **CELLIER Tao** : Courriel nous adressant un Justificatif Médical justifiant son absence à sa rencontre du 04/12/2022. Prompt rétablissement.
- **JUSTIN Alexis** : Courriel nous informant de l'annulation de sa rencontre D 3 du 04/12/2022. Le terrain étant impraticable. Lu et noté.
- **BOINON Yoann** : Courriel nous informant de l'annulation de sa rencontre D 5 du 04/12/2022. Le terrain étant impraticable. Lu et noté.
- **KERBOGHOSSIAN Pierre**: Courriel nous informant de l'arrêt de sa rencontre D 3 du 04/12/2022. Le terrain étant devenu impraticable. Lu et noté.

COURRIERS DES CLUBS

- **E.S. BEAUMONTELEGER** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant les rencontres du week-end des 03 & 04/12/2022. Lu et noté.
- **U.S. BAIX** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant les rencontres du week-end des 03 & 04/12/2022. Lu et noté.
- **R.C. SAVASSON** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant les rencontres du week-end des 03 & 04/12/2022. Lu et noté.
- **A.S. DU DOLON** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant les rencontres du week-end des 03 & 04/12/2022. Lu et noté.
- **C.O. CHATEAUNEUF DU RHÔNE** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant les rencontres du week-end des 03 & 04/12/2022. Lu et noté.
- **U.S. BAS VIVARAIS** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant les rencontres du week-end des 03 & 04/12/2022. Lu et noté.
- **OL. ST MONTAN**: Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant les rencontres du week-end des 03 & 04/12/2022. Lu et noté.
- **E.S. CHOMERAC** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant les rencontres du week-end des 03 & 04/12/2022. Lu et noté.
- **U.S. PEYRINS** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant les rencontres du week-end des 03 & 04/12/2022. Lu et noté.
- **A.S. CANCE VILLEVOCANCE** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant les rencontres du week-end des 03 & 04/12/2022. Lu et noté.
- **E.S. NORD DROME** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant les rencontres du week-end des 03 & 04/12/2022. Lu et noté.
- **F.C. ST RESTITUT**: Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant les rencontres du week-end des 03 & 04/12/2022. Lu et noté.
- **U.S. ST MARTIN DE VALAMAS**: Courriel nous informant du forfait de son équipe Seniors D5 de la rencontre du 04/12/2022. Lu et noté.

- **IN.C.F. BARBIERES B.R.S.** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant les rencontres du week-end des 03 & 04/12/2022. Lu et noté.
- **F.C. HAUTERIVES GD SERRE** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant les rencontres du week-end des 03 & 04/12/2022. Lu et noté.
- **F.C. FELINES ST CYR PEUGRES** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant les rencontres du week-end des 03 & 04/12/2022. Lu et noté.
- **U.S. MONTMEYRAN** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant les rencontres du week-end des 03 & 04/12/2022. Lu et noté.
- **E.A.S.C.E. PIERRELATTE**: Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant les rencontres du 04/12/2022. Lu et noté.
- **S.C. MELAS LE TEIL** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant les rencontres du week-end des 03 & 04/12/2022. Lu et noté.
- **U.S. VALS LES BAINS** : Courriel nous adressant un Arrêté Municipal interdisant les rencontres du week-end des 03 & 04/12/2022. Lu et noté.

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire
Jean Baptiste RIPERT